

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



*Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).*

Nom de l'établissement : Polyvalente de Disraeli

Actions réalisées pour l'année scolaire :

- Passation d'un questionnaire à chaque année (COMPASS)
- Collaboration étroite avec les corps policiers et les transporteurs
- Caméras de surveillance ajoutées. (école et dans les autobus)
- Surveillance accrue dans les temps de pause, midi et soir
- Un surveillant présent à l'extérieur de l'école lors de la sortie pour prendre l'autobus
- Une éducatrice ayant pour rôle la prévention de l'intimidation et de la violence
- Programmes Hors-Pistes (secondaire 1-2 et deuxième cycle)
- Rappel des règles de vie par la direction en début d'année scolaire pour chaque groupe classe
- Présentation des intervenants et des ressources offertes (ressources externes)
- Compréhension commune de l'intimidation
- Centraliser les informations
- Ateliers de prévention et activités sociales

## Constats

- Depuis les 4 dernières années, la compilation des informations dans un fichier nous permet de constater que la majorité des interventions porte principalement sur des conflits et non sur des situations d'intimidation.
- La clientèle de la polyvalente étant majoritairement âgée de 14 ans et moins, nous constatons plusieurs situations conflictuelles en lien avec les capacités socio émotionnelles non-acquises. Cela a mené à la présentation des ateliers hors-piste-et à la poursuite de ces ateliers.
- Augmentation des élèves qui nomment se sentir en sécurité et heureux dans leur école.

## Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- Poursuite des ateliers Hors-Piste pour le 1<sup>er</sup> cycle.
- Début des ateliers Hors-piste pour le 2<sup>e</sup> cycle et les groupes de l'adaptation scolaire.
- Élaboration et présentation d'un calendrier évolutif des ateliers de prévention en classe. (CALACS, SQ, Hors-piste, ...)
- Poursuite des ateliers de préventions et activités sociales.
- Conserver l'éducatrice en place pour la gestion des situations d'intimidation.
- Poursuivre la diffusion des mesures mises en place dans le plan de lutte.
- Arrimer le plan de lutte contre l'intimidation aux moyens mis en place dans le plan d'action se référant au projet éducatif.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Signature de la direction :

Date :

Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :

Date :

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL